

État des lieux
juillet 2017

L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT

Les données présentées et analysées dans ce document sont relatives aux secteurs de l'agriculture d'après la NAF 38 :
Az "Agriculture, sylviculture et pêche".

ANALYSE ET ENJEUX

4

Spécificités de l'emploi

4

Métiers du secteur

5

Marché du travail

8

Perspectives

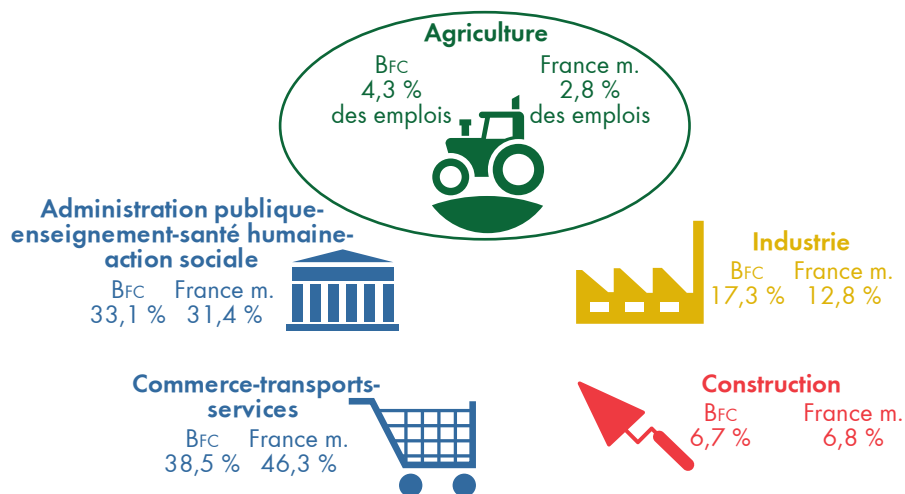
8

SITOGRAFIE

10

Agriculture :

4^{ème} région française en part d'emploi agricole



Source : INSEE, Rp 2013 Lt - traitement C2R-Efigip

Un secteur essentiel en mutation

En 2014, le secteur de l'agriculture compte 44 800 actifs répartis dans plus de 37 300 établissements. La tendance à la diminution du nombre d'actifs est essentiellement le fait des non-salariés et celle du nombre d'exploitations le fait des entreprises individuelles. La croissance de la taille moyenne des exploitations se poursuit.

L'activité est présente dans toutes les zones d'emploi de la région avec une concentration particulièrement forte dans celle de Beaune.

Le secteur doit faire face à de nombreuses évolutions dont la progression de l'agriculture biologique. Les exploitations céréalières et celles spécialisées dans les bovins subissent des problèmes de rentabilité. La viticulture doit, quant à elle, faire face à la financiarisation de la branche due aux investissements de non-exploitants.

La part importante d'agriculteurs âgés de plus de 50 ans va engendrer de nombreux départs à la retraite dans les années à venir. Le problème de reprise d'entreprise est donc prégnant et complexe compte-tenu des enjeux financiers inhérents.

Agriculture BFC /ens. secteurs

Établissements

- % employeur (–)
- % 1 à 9 salariés (+)

Actifs

- % femmes (–)
- % - 25 ans (–)

Salariés

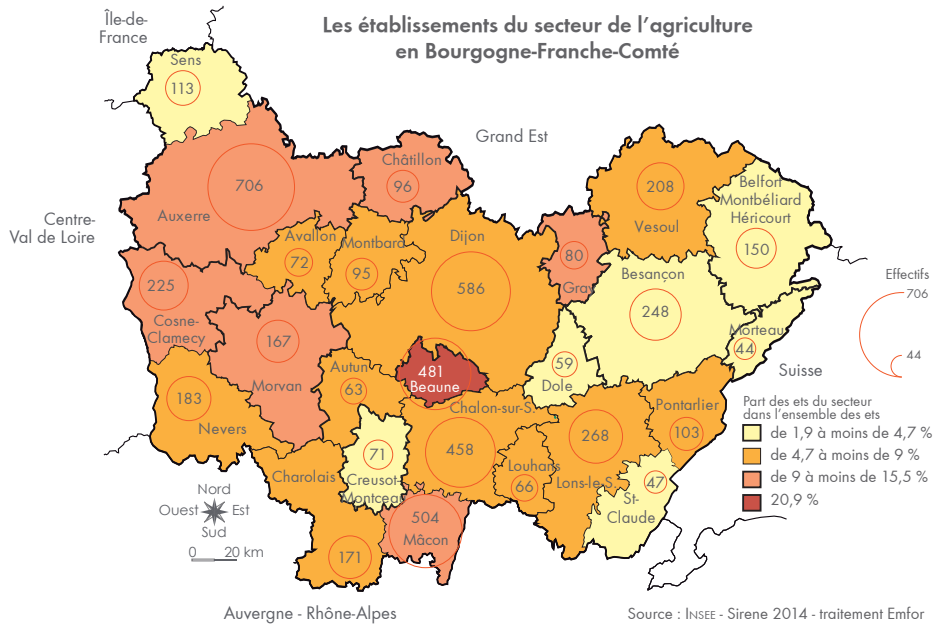
- évolution effectifs en 3 ans ↔

Non-salariés

- évolution effectifs en 3 ans ↓

Spécificités de l'emploi

Selon l'INSEE¹, la région occupe le 4^e rang des régions françaises en part d'emplois dans l'agriculture et le 2^e en termes de valeur ajoutée. Si les grandes cultures et l'élevage bovin sont les activités dominantes, la viticulture représente 30 % de la valorisation monétaire de la production agricole régionale.



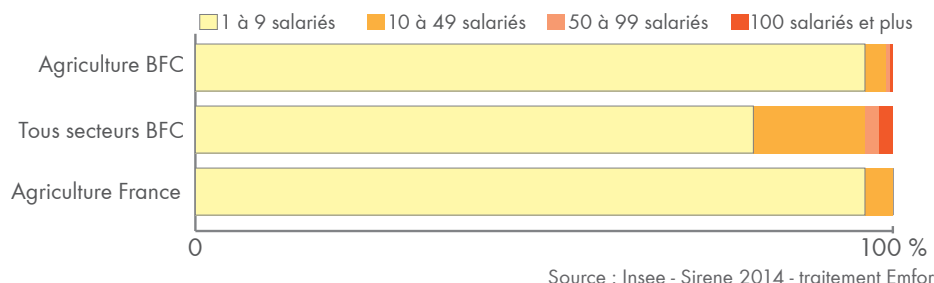
Des établissements de très petite taille et une majorité d'actifs non salariés

Le secteur de l'agriculture concentre près de 44 800 actifs répartis au sein de plus de 37 300 établissements soit 18 % de l'ensemble des établissements régionaux. Les activités dominantes sont la polyculture et le poly-élevage qui concentrent un quart des actifs.

Les établissements sont essentiellement de très petite taille. Seuls 14 % d'entre eux ont des salariés. Les trois quarts des actifs de l'agriculture ne sont pas salariés contre 12 % en moyenne tous secteurs. Parmi les chefs d'exploitation et co-exploitants, cette part atteint 96 %.

La zone d'emploi de Beaune concentre le plus d'établissements employeurs du secteur (21 %).

Les établissements employeurs selon leur taille



Les établissements employeurs du secteur sont de plus petite taille qu'en moyenne tous secteurs confondus : 96 % emploient moins de 10 salariés contre 80 %. Cette part est la même au niveau national.

¹ Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté - INSEE Dossier n°2 - avril 2016

En Bourgogne-Franche-Comté, ce sont les exploitations spécialisées dans la polyculture et le poly-élevage qui détiennent en moyenne les surfaces agricoles utiles les plus vastes : 170 hectares en 2013. La surface moyenne est quasi-stable entre 2010 et 2013.

Les surfaces agricoles utiles selon les activités (en hectares)

| | 2010 | 2013 |
|--|------------|------------|
| Moyenne | 109 | 112 |
| Polyculture et poly-élevage | 169 | 170 |
| Grandes cultures | 159 | 158 |
| Bovins mixte lait-viande | 143 | 140 |
| Bovins viande | 130 | 133 |
| Bovins lait | 99 | 105 |
| Bovins, caprins et autres herbivores | 58 | 64 |
| Élevages hors sol (porcins et volailles) | 57 | 41 |
| Cultures fruitières et autres cultures permanentes | 32 | 24 |
| Viticulture | 17 | 17 |
| Maraîchage et horticulture | 12 | 6 |

Source : DRAAF 2010 2013 - champ : moyennes et grandes exploitations - Traitement Emfor

Le secteur de l'agriculture concentre près de 21 000 exploitations de moyennes et grandes tailles. Près de la moitié d'entre elles sont des exploitations individuelles, 28 % des EARL et 16 % des GAEC.

Si globalement le nombre d'exploitations diminue, c'est essentiellement le fait des exploitations individuelles, le nombre d'EARL et de GAEC étant en augmentation. Les exploitants ont tendance à se regrouper sous forme sociétaire.

Les moyennes et grandes exploitations selon les statuts

| | 2010 | 2013 |
|---|---------------|---------------|
| Total | 21 361 | 20 896 |
| Exploitant individuel ou autre personne physique | 11 169 | 10 022 |
| EARL (y compris unipersonnelle) | 5 252 | 5 875 |
| GAEC total | 3 217 | 3 326 |
| Autre société civile (SCEA...) | 1 231 | 1 269 |
| Société commerciale, coopérative (SA, SARL, SAS...) | 343 | 305 |
| Autre personne morale (établissement d'enseignement, hôpitaux...) | 80 | 67 |
| Groupement de fait | 40 | 27 |
| Autres | 29 | 6 |

Source : DRAAF 2010 ESEA 2013 - Traitement Emfor

Les métiers du secteur

Les agriculteurs exploitants représentent 60 % des actifs

Les trois quarts des actifs du secteur sont des hommes. Cette part culmine à 80 % pour les chefs d'exploitation et co-exploitants. En revanche, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (60 %) parmi les membres de la famille du chef d'exploitation individuelle.

Selon les travaux menés par France Stratégie¹ au niveau national, si on observe une féminisation des chefs d'exploitation, notamment dans les petites exploitations, le profil des agriculteurs reste fortement masculin et la part des femmes poursuivrait sa baisse d'ici 2022. En effet, le nombre de femmes ayant le statut d'aide familial continue de se restreindre, les conjointes d'agriculteurs étant de plus en plus nombreuses à ne pas travailler à la ferme, en particulier les plus jeunes, tandis que les mères, filles et sœurs d'agriculteurs interviennent de moins en moins dans l'activité de l'exploitation.

Les 15 principaux groupes de métiers du secteur concentrent 91 % de l'ensemble des actifs. Plus de 60 % des actifs sont concentrés dans le groupe de métiers : agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons et plus de 20 % dans celui de maraîchers, jardiniers, viticulteurs.

Répartition des actifs selon le genre



Source : INSEE - traitement Emfor

¹ Les métiers en 2022 - France Stratégie - 2015

Plus en détail, les éleveurs herbivores sur petite exploitation représentent 20 % des actifs, les ouvriers viticulteurs arboriculteurs fruit 11 % des actifs, les agriculteurs sur petite exploitation 10 %, les agriculteurs sur petite exploitation céréalière 8 % et les viticulteurs, arboriculteurs sur grande exploitation 5 %.

Des départs en fin de carrière élevés pour les agriculteurs, éleveurs et sylviculteurs

Selon France Stratégie, chaque année, au niveau national, 2,8 % des personnes en emploi dans l'agriculture devraient être concernées par un départ en fin de carrière, soit une proportion supérieure à celle projetée pour l'ensemble des métiers (2,3 %).

Les 15 métiers les plus occupés par les 47 754 actifs de l'agriculture

| | nb d'actifs | % |
|--|---------------|------------|
| Ensemble, dont : | 47 754 | 100 |
| Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons | 29 109 | 60,9 |
| Maraîchers, jardiniers, viticulteurs | 10 020 | 20,9 |
| Techniciens et cadres de l'agriculture | 1 393 | 2,9 |
| Conducteurs de véhicules | 383 | 0,8 |
| Vendeurs | 327 | 0,7 |
| Secrétaires | 298 | 0,6 |
| Employés de la comptabilité | 285 | 0,6 |
| Employés des services divers | 258 | 0,5 |
| Employés administratifs d'entreprise | 244 | 0,5 |
| Ouvriers non qualifiés de la manutention | 210 | 0,4 |
| Attachés commerciaux et représentants | 202 | 0,4 |
| Agents d'entretien | 185 | 0,4 |
| Enseignants | 182 | 0,4 |
| Employés administratifs de la fonction publiques | 167 | 0,3 |
| Professions intermédiaires administratives de la fonction publique | 164 | 0,3 |

Source : INSEE RP LT 2012 – Traitement Emfor

Pour les agriculteurs, éleveurs et sylviculteurs, les taux de départs en fin de carrière atteindraient 3,3 % par an au national, un niveau nettement supérieur à la moyenne des métiers. Dans cette famille professionnelle peu ouverte aux jeunes et à forte stabilité professionnelle, la baisse des installations de jeunes agriculteurs s'est poursuivie sur la dernière décennie. Les seniors constituent donc une part importante des effectifs : 41 % des agriculteurs, éleveurs sont âgés de 50 ans ou plus, contre 27 % de l'ensemble des personnes en emploi. De nombreux chefs d'exploitation, de plus en plus âgés, cesseraient leur activité. Les évolutions de l'emploi dans ces métiers au cours des prochaines années seront donc très liées aux conditions de transmission et de reprise des exploitations.

Les taux de départs seront significativement plus faibles parmi les techniciens et cadres avec un taux de 1,8 % par an au niveau national. Ces métiers comptent de nombreux débutants ayant achevé leur formation initiale depuis quatre ans ou moins.

Les taux de départs des maraîchers, jardiniers, viticulteurs (2,4 % par an) se positionnent au niveau national dans la moyenne. Les départs en fin de carrière sont relativement tardifs si l'on compare aux départs pour l'ensemble des métiers. Les maraîchers et jardiniers salariés constituent cependant une exception avec des départs beaucoup plus précoces.

Malgré les pénibilités physiques liées à leur activité, les agriculteurs quittent rarement leur métier pour des raisons de santé. La sortie du métier se fait généralement par transmission de l'exploitation, étape complexe compte tenu des enjeux fonciers et capitalistiques.

Une diminution des effectifs

Au niveau national, selon France Stratégie, le nombre d'emplois dans le domaine de l'agriculture devrait continuer de s'éroder au cours des dix prochaines années à un rythme moindre que lors des précédentes décennies. Cette baisse est estimée, au niveau national, à -0,8 % par an sur la période 2012-2022. Elle concernerait en premier lieu les agriculteurs.

L'activité du secteur devrait être stimulée par la croissance des besoins alimentaires mondiaux, la France continuant d'être exportatrice de biens agricoles. En France, l'augmentation de la population serait également de nature à maintenir la demande de produits agricoles, avec un souci renforcé des consommateurs quant à la qualité des produits. La production agricole devrait donc continuer de croître, y compris du fait des besoins éventuels en biocarburants, mais l'emploi diminuerait en raison de gains de productivité toujours dynamiques. La tendance à la diminution du nombre d'exploitations devrait se poursuivre, au profit des plus grandes, avec des contraintes croissantes sur les surfaces disponibles.

Les effectifs de techniciens et cadres, portés par les transformations de l'agriculture, continueraient de progresser fortement (+2,5 % chaque année en moyenne au niveau national). Ils profitent de l'externalisation croissante des métiers agricoles, de l'évolution statutaire au profit des formes sociétaires qui pourraient devenir majoritaires en 2022 conduisant aussi de nombreux agriculteurs à se déclarer salariés de leur propre exploitation.

Les effectifs de maraîchers, jardiniers et viticulteurs devraient globalement se stabiliser sur la période, bénéficiant de la poursuite de la dynamique de l'emploi des jardiniers paysagistes.

Au niveau national, le salariat, qu'il soit permanent ou occasionnel, est nettement en hausse chez les agriculteurs, éleveurs pour atteindre un emploi sur quatre, et chez les maraîchers, jardiniers et viticulteurs où il concerne désormais deux actifs occupés sur trois.

En région, le nombre d'actifs du secteur a diminué de 10 % entre 2010 et 2013. Cette tendance concerne les non-salariés (-14 %), les effectifs salariés étant stables. La baisse d'effectifs concerne les membres de la famille du chef d'exploitation individuelle et les permanents employés par l'exploitation. Les effectifs des chefs et co-exploitants sont stables. L'emploi salarié progresse alors que les effectifs d'emplois familiaux diminuent. L'emploi partagé s'est fortement développé avec un important recours aux services de remplacement : un quart des exploitations utilisent ces services contre 9 % seulement au niveau national.

Un secteur peu dynamique

Au niveau national, les destructions nettes d'emplois additionnées aux départs en fin de carrière pourraient engendrer, sur la période 2012-2022, chaque année, 2 % des effectifs en postes à pourvoir. Cette proportion, inférieure à celle projetée pour l'ensemble des métiers, serait en revanche particulièrement élevée parmi les techniciens et cadres (4,3 %) en raison de nombreuses créations d'emplois. Elle serait plus faible parmi les agriculteurs (1,5 %), les destructions d'emplois limitant les perspectives de recrutements liées aux départs en fin de carrière. Ces perspectives pourraient être également restreintes par les difficultés d'accès au capital et au foncier, qui freinent les entrées dans le métier et contribuent à expliquer la faible mobilité professionnelle en cours de vie active.

Au-delà des postes à pourvoir permanents, les maraîchers, jardiniers et viticulteurs sont des familles professionnelles où le turn-over est important et qui continueront à proposer de nombreux flux d'embauches sur des postes saisonniers pour les vendanges notamment. Ces pratiques pourraient même se développer avec le renforcement de la spécialisation et l'accroissement de la taille des exploitations.

Le marché du travail

Les métiers recherchés

Selon les résultats de l'enquête Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté sur les besoins de main d'œuvre en 2017, les employeurs du secteur de l'agriculture envisagent 9 000 recrutements (nombre le plus important avec celui du secteur santé-social). Les établissements du secteur sont proportionnellement plus nombreux à avoir des intentions d'embauche : 23,4 % contre 20,2 % tous secteurs.

Parmi les 10 métiers les plus recherchés en région, 2 concernent spécifiquement le secteur :

- viticulteur, arboriculteur, cueilleur
- agriculteur salarié, ouvrier agricole.

Le premier métier concentre les plus nombreuses intentions d'embauche en région (6 700). Le second en concentre 1 700. Dans 8 bassins d'emploi de la région sur 15, ces intentions d'embauches sont les plus nombreuses.

Les projets concernant les métiers du secteur présentent globalement peu de difficultés de recrutement. En revanche, ils sont beaucoup plus souvent saisonniers : viticulteur, arboriculteur, cueilleur représente la part régionale la plus importante de projets saisonniers (97 %), maraîcher, horticulteur salarié 81 %, agriculteur salarié, ouvrier agricole 68 % et conducteur d'engins agricoles ou forestiers en concentre 61 %.

Les informations sur les offres d'emploi déposées à Pôle emploi, bien que partielles (la plupart des recrutements se fait via les réseaux, les petites annonces, les agences d'intérim, les cabinets de recrutement, les candidatures spontanées et le bouche à oreille), confirment ces tendances. Plus de 3 000 offres d'emploi ont été déposées en 2016 par des entreprises du secteur de l'agriculture, soit 3 % de l'ensemble. Ces offres sont logiquement déposées essentiellement par des établissements de moins de 10 salariés (80 % des cas contre 55 % tous secteurs) et proposent en très grande majorité (94 % contre 50 %) des postes d'ouvriers ou d'employés pas qualifiés. Du fait de leur caractère saisonnier, les offres de l'agriculture sont davantage précaires, 66 % sont des CDD (ou intérim) de moins de 1 mois (contre 8 % pour l'ensemble des secteurs). Toutefois, 90 % des offres proposées concernent des contrats de travail à temps plein contre 75 % tous secteurs.

Perspectives :

Évolution des métiers et des compétences

Ce sont les petites entreprises qui créent de nouveaux emplois. Selon les professionnels du secteur, les TPE constituent un terrain favorable à l'insertion professionnelle des jeunes et des publics les plus éloignés du marché du travail. Malgré un besoin important, les TPE ont beaucoup de mal à recruter une main-d'œuvre qualifiée, davantage attirée par les moyennes et les grandes entreprises ou la fonction publique (entretien des espaces verts). La rémunération plus basse, des conditions de travail plus difficiles en sont les principales causes.

Les jeunes qui souhaitent exercer ces métiers rencontrent comme autres difficultés les problèmes de déplacement et de logement notamment en milieu rural. Le savoir-être et la motivation des candidats sont importants pour ces métiers. Une formation courte et pratique sur le cœur de compétence lié au métier semble un élément d'insertion dans le secteur indispensable.

Le mouvement général d'accroissement du besoin de travail salarié et par ailleurs la fragmentation importante du temps et des modalités de travail offerts aux salariés plaident pour la mise en place de structures d'emploi capables de mettre en relation une demande de travail diffuse et sans doute très ponctuelle avec des travailleurs bénéficiant d'un minimum de sécurité et de perspectives professionnelles (type groupements d'employeurs).

REMARQUE

Certains éléments sont tirés des informations collectées par la cellule de veille prospective emploi, métiers et compétences portée par Emfor. Cette cellule fournit des informations sur le contexte socio-économique des principaux secteurs d'activité/branches professionnelles en région, les perspectives d'évolution de l'emploi, des métiers et des compétences. Ces informations, collectées dans le cadre d'entretiens avec des représentants de chacun des principaux secteurs d'activité/branches de la région mais également d'institutions régionales (Pôle emploi, Chambres consulaires, Pôles de compétitivité...), permettent notamment aux décideurs régionaux d'adapter l'offre de formation aux besoins économiques.
Site d'Emfor.

Le secteur de la production agricole a de plus en plus recours à l'emploi salarié

Par conséquent, il est nécessaire que l'offre de formation puisse répondre à ses besoins. Des actifs du secteur industriel (essentiellement des ouvriers) ont tendance à vouloir intégrer ce secteur agricole. Des passerelles existent pour faciliter ces parcours et semblent bien fonctionner. Les formations de demandeurs d'emploi au domaine agricole génèrent environ 70 % de sorties positives.

Le niveau de formation initiale et continue de l'ensemble de la population active agricole s'est notablement élevé, avec une nette chute de la part des non-diplômés désormais minoritaires dans tous les métiers. Corrélativement, le nombre de diplômés du secondaire, qu'ils soient issus de l'enseignement agricole ou de l'enseignement général ou technique, a significativement augmenté. Il en est de même pour les diplômés de l'enseignement supérieur, en particulier dans le domaine des grandes cultures.

Dans l'ensemble des familles professionnelles de l'agriculture, la part des débutants est inférieure à la moyenne des métiers. Toutefois dans certains métiers principalement occupés par des salariés, la proportion de débutants est élevée. C'est le cas des maraîchers, jardiniers, ainsi que des techniciens et cadres moins soumis aux contraintes pesant sur l'installation. Avec l'amélioration de la formation des entrants dans les métiers agricoles, notamment au niveau du brevet de technicien supérieur agricole, selon une logique de professionnalisation soutenue par la filière, ces métiers de technicien et de cadre constituent souvent un sas d'entrée dans les métiers agricoles et une passerelle vers le statut de chef d'exploitation ou de co-exploitant.

> Au niveau régional

- @ DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
- @ FAFSEA - délégation Bourgogne-Franche-Comté

> Au niveau national

- @ L'emploi dans l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'environnement
- @ Observatoire national de l'agriculture et des territoires ruraux
- @ Statistique, évaluation et prospective agricole - Agreste - Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- @ Statistiques sur l'agriculture - INSEE

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
15 place Grangier
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org